

Presse écrite et internet

Soumis par Webmaster

27-01-2007

Dernière mise à jour : 10-03-2007

Chronokart au coeur de l'actualité locale et nationale, revue de presse !

UNE PREMIERE NOCTURNE KARTLe Dauphiné Libéré du 4 décembre 2006

Ce vendredi la course nocturne organisée sur le circuit de kart de Crolles était une première. Cette piste homologuée catégorie I est la seule actuellement dans le département de l'Isère à pouvoir recevoir des karts de compétition.

Lire le suite en cliquant ici.

UNE PISTE DE KARTING BIEN LANCEELe Dauphiné Libéré du 31 décembre 2004

Arriver à concilier passion et professionnalisme, c'est le challenge que réalisent Serge et Franck Meynard avec " Chrono Kart ". Une société dont la création marquera, en partenariat avec la municipalité de Crolles, la concrétisation d'un projet de réhabilitation d'un terrain de kart laissé à l'abandon depuis plusieurs années. Une bise glacée qui vous traverse. Oui, ce n'était pas le temps idéal pour visiter ce chantier en cours de réalisation. Ce sont pourtant les conditions dans lesquelles Serge et Franck Meynard travaillent avec les entreprises depuis maintenant plus d'un an. Un chantier qui a pour objet de réhabiliter la piste de karting située à la sortie de l'autoroute au niveau de l'échangeur Crolles/Brignoud.

Article et photos de la correspondante du grésivaudan à Crolles.

Lire le suite en cliquant ici.

Voir la page du journal en cliquant ici.

PISTE DE KARTING : LA FIN D'UN FEUILLETON ?Le Dauphiné Libéré du 20 février 2004

La piste de kart réalisée il y a quelques années au lieu-dit les "Iles d'Amblard" est actuellement fermée et à l'abandon. Mais un projet de reprise est en cours. Est-ce un nouvel épisode pour ce feuilleton concernant la piste de karting de Crolles? Cela en a tout l'air, mais il se veut définitif. Cette piste avait été réalisée il y a plus de 15 ans à cheval pour que les adhérents des différents clubs de kart de la région puissent y évoluer au sein de l'ASK Grésivaudan.

Article et photos de la correspondante du grésivaudan à Crolles.

Lire le suite en cliquant ici.

Voir la page du journal en cliquant ici.